

Recommandations
concernant les articles adressés à
Revue Romane

1. Taper le manuscrit sur un papier de bonne qualité, format A4 (21–29,7 cm). Utiliser une bonne machine à écrire, en laissant deux interlignes et une bonne marge sur chaque page. Numérotter les pages dans l'ordre normal. Reproduire soigneusement à la main les signes diacritiques qui n'existent pas sur votre machine. Porter dans la marge, écrites à la machine, les petites corrections, mais de façon suffisamment nette pour éviter tout malentendu. En cas de nombreuses corrections, refaire la page et surtout éviter les collages.

Seul l'original est accepté (garder soi-même une copie). La rédaction se réserve le droit de corriger la langue et le style des articles ou comptes rendus qu'elle retient aux fins de publication. Si les corrections qu'elle apporte sont trop nombreuses, le manuscrit est renvoyé à son auteur pour qu'il le mette au propre; de même, s'il reste des points obscurs, le manuscrit est renvoyé à son auteur pour qu'il les mette au clair.

2. Présenter le texte selon les normes en vigueur à *Revue Romane*: en particulier, réserver le renforcement au début des alinéas et paragraphes mais pas à celui des chapitres ou parties.

Diviser les longs articles en chapitres en les numérotant ou en appliquant tout autre système qui ne laisse aucune équivoque (par ex. en mettant des sous-titres).

Éviter à tout prix les notes en bas de page: la plupart des références bibliographiques peuvent s'insérer dans le texte, éventuellement entre parenthèses, avec renvoi à une bibliographie complète placée à la fin de l'article. S'il se révèle indispensable de faire figurer les notes au bas des pages, on est prié de les porter sur une feuille à part en les numérotant de 1 à *n*; les signaler alors dans le texte par un simple chiffre surélevé, ne comportant ni trait oblique ni parenthèse, et suivi éventuellement du signe de ponctuation (ex.: la solution de ce problème⁵). Pour les comptes rendus, aucune note ne sera acceptée.

3. Ne pas choisir soi-même la composition typographique, la rédaction s'en chargera; n'indiquer dans le manuscrit que les mots en *italiques* par un trait simple et les mots en **CAPITALES par un double trait.**

Les mots cités par l'auteur lui-même sont mis en italiques mais sans guillemets (ex.: la préposition *de*). Les termes importants peuvent aussi s'écrire en italiques si on les oppose à d'autres ou si on veut les mettre en relief; mais ce peut être aussi un avantage de recourir aux capitales, s'il s'agit de mots-clés.

Ni la transcription phonétique, mise entre crochets (ex.: la prononciation [trwa]), ni la notation phonologique, mise entre deux traits obliques (ex.: le numéral /sis/), n'ont besoin d'italiques. Les formes appartenant aux langues dont l'alphabet est autre que latin sont transcrites et leur traduction éventuelle mise entre deux apostrophes (ex.: le mot grec *sēmeion* 'signe').

N'employer que les abréviations courantes et univoques et, de préférence, les réserver aux seuls cas où elles accompagnent directement l'élément cité (ex.: lat. *sperare*, esp. *esperar*, imparf. *esperaba*, mais: l'imparfait du verbe espagnol *esperar*).

Les longues citations représentant des exemples doivent être bien en retrait (le renforcement étant le même à chaque ligne et à chaque citation) et bien détachées du texte; on a intérêt à les numéroter pour faciliter les renvois. Quant aux autres citations, elles doivent rester dans le corps du texte, encadrées par des guillemets; les passages volontairement omis doivent être signalés par trois points de suspension entre parenthèses.

4. Dresser la bibliographie dans l'ordre alphabétique des noms, qu'on fait suivre des prénoms. Les titres d'ouvrages et les noms de revues s'écrivent en italiques; le titre des articles est seulement mis entre guillemets, ou même sans rien, pourvu qu'il y ait uniformité (ex.: Rohlf, Gerhard (1971) *Romanische Sprachgeographie*. München, ou: Togeby, Knud (1969) «Prépositions latines et prépositions romanes». *Lingua e Stile* 4. 413-421.).

5. Présenter la manchette des comptes rendus comme suit: Auteur: titre (en italiques). Lieu d'édition, éditeur, année. Nombre de pages (ex.: George Jochnowitz: *Dialect Boundaries and the Question of Franco-Provençal*. La Haye, Mouton 1973. 183 p.).

Dans les comptes rendus, seules peuvent se trouver en retrait les citations de plus de quatre lignes dactylographiées.

6. Faire un résumé de l'article sur une feuille à part.

Revue Romane